

UTILISATION DU HARNAIS DE SÉCURITÉ ET SES ÉQUIPEMENTS 8H (MODULE EPI-G SUIVANT RECOMMANDATION R19 AAA)

Durée
8 heures

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

IFSB
Référence : S2143
Formateurs : Formateurs de l'IFSB avec la participation de spécialistes en la matière.
Effectif max : 9 participants
Quand : Suivant planning et sur demande
Rythme : journée entière
Langue : FR ;DE
Cible : Salariés utilisant un harnais de sécurité et ses équipements.
Tarif : 320,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Salariés utilisant un harnais de sécurité et ses équipements.

OBJECTIF

• Connaissances théoriques et pratiques relatives aux « EPI » contre les chutes de hauteur
• Utilisation en sécurité du harnais antichute et ses équipements sur site équipé, et mise en place des ancrages simples, type sangle ou élingue uniquement

Cofinancé par
l'Union européenne

CONTENU DE LA FORMATION

Formation théorique
Statistiques, réglementation et normes :
• Statistiques sur les accidents du travail dus à des chutes de hauteur
• Obligations des employeurs (analyse des risques, choix et mise à disposition des équipements, vérification périodique, …) et des salariés (utilisation des équipements, contrôle journalier, …) en relation avec des équipements de protection individuelle « EPI » contre les chutes de hauteur
• Les différents acteurs de prévention : AAA, ITM, Médecine du travail, Police Grand-ducale et Administration des Douanes et Accises
• Législation SST, conditions types de l'ITM et recommandations de prévention de l'AAA en relation avec les équipements de protection contre les chutes de hauteur
• Normes relatives aux « EPI » contre les chutes de hauteur (harnais, longes, systèmes d'arrêt de chutes, dispositifs d'ancrage, …)
• Marquage « CE » et catégories d'« EPI »
Les équipements de protection individuelle « EPI » contre les chutes de hauteur :
• Situations de travail en hauteur nécessitant des mesures de protection contre les chutes (« EPC » avant « EPI », …)
• Équipements de protection individuelle « EPI » contre les chutes de hauteur (définitions des systèmes et hiérarchie :1. système de retenue, 2. système de maintien au travail, 3. système d'arrêt de chutes)
• Différences entre les dispositifs de préhension du corps (harnais antichute, de maintien au travail et de suspension)
• Éléments de connexion (différents types de mousquetons en aluminium/en acier)
• Dispositifs de liaison (longe fixe ou réglable, longe double, avec absorbeur d'énergie, enrouleur à rappel automatique, antichute mobile)
• Dispositifs d'ancrage suivant norme EN 795 sur un site équipé (fixes et structurels « type A », temporaires et transportables « type B », lignes de vie et rails antichute horizontaux « types C et D », à corps-mort « type E »)
• Autres « EPI » et protection antichute pour outils (casque avec jugulaire, bracelet de poignet, sangle de fixation, longe à outil, porte-outils pour harnais, perche d'ancrage télescopique, …)
• Stockage et entretien des « EPI » suivant les fabricants
• Informations des fabricants (notice technique, site internet)
Les notions fondamentales du travail en hauteur :
• Masse, poids et force
• Facteur de chute et force de choc
• Tirant d'air et effet pendulaire
• Gestion des frottements et des arêtes vives

Formation pratique
Avant l'utilisation :
• Examen visuel des « EPI » avant l'utilisation
• Habiller et ajuster un harnais à sa morphologie avec test de suspension, accrochage dorsal et sternal
Utilisation du harnais de sécurité et ses équipements :
• Choisir et contrôler les ancrages sur un site équipé avant l'utilisation (ligne de vie, ancrage fixe, …)
• Choisir le dispositif de liaison en fonction du poste de travail (longueur de la longe, longe fixe ou réglable, longe double, …)
• Déplacement sur ligne de vie horizontale
• Mise en place et utilisation d'un ancrage simple (sangle, élingue, …)
Accéder en sécurité à un poste de travail en hauteur :
• Méthodes de sécurisation d'une échelle simple (contrôle de l'échelle, l'utilisation, angle d'inclinaison, fixation, accessoire de stabilisation/de fixation, …)

• Dépassement de l’échelle simple de 1 m au moins le niveau auquel elle donne accès
• Accès par un support d’assurage (par rail ou câble)

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L’INSCRIPTION

• Examen d'aptitude médicale
• Des équipements de protection individuelle adaptés à la formation pratique

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques, démonstrations pratiques, échanges d’expériences.

VALIDATION DE LA FORMATION

La participation à la formation sera confirmée par un certificat.

Cofinancé par
l'Union européenne